

« **ce** » c'est un déterminant démonstratif.

On peut le remplacer par « ces ».

J'aime bien ce chien.  
J'aime bien ces chiens.



« **se** » c'est un pronom placé devant un verbe pronominal.

On peut le remplacer par « te ».

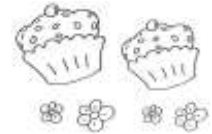
Ma sœur me coiffe les cheveux.  
Ma sœur te coiffe les cheveux.



« **ces** » c'est un déterminant démonstratif. Il exprime l'idée de montrer quelque chose.

On peut le remplacer par « ce » « cet » ou « cette ».

Ces gâteaux sont bons.  
Ce gâteau est bon.



« **ses** » c'est un déterminant possessif. Il exprime l'idée de posséder quelque chose.

On peut le remplacer par « mes »

Elle a oublié ses stylos.  
Elle a oublié mes stylos.



Ce sont les siens ... les miens.

